

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Juin 2025

**UNE RESIDENCE « EKLA »
POUR LES TRAVAILLEURS DU FUTUR « CAMPUS DE CHANGE »**

Pose de la première pierre le 1^{er} juillet 2025 à 9h au 7, rue des bordagers à Changé.

En présence de M. Olivier Richefou, *Président du Département de la Mayenne,*

M. Patrick Péniguel, *Maire de Changé,*

Mme Nicole Bouillon, *Présidente de la SEM médicosociale et Vice-présidente de Laval Agglo,*

M. René Jallu, *Président de l'association EKLA,*

M. Pierre-Yves Lehuérou-Kérisel, *Gérant de Kérisel Immobilier,*

En présence des futurs habitants de la résidence.



Par ce projet inédit en Mayenne, l'association EKLA a souhaité créer grâce à ses partenaires une résidence confortable inclusive et ouverte sur la cité permettant aux travailleurs en situation de handicap d'y construire leur place professionnelle et sociale.

Ce programme qui s'intègre dans un espace résidentiel plus large accueillera ainsi 31 travailleurs du futur ESAT de Changé qui sera situé sur le « Campus Ekla » à 7 minutes en vélo sur la ZI des grands prés à Changé.

Les travaux ont démarré en février 2025 et la livraison de la Résidence est prévue en septembre 2026.

NOS PARTENAIRES :



UNE RESIDENCE CONFORTABLE

Le projet de Résidence prévoit la construction d'un bâtiment conçu sur 3 niveaux, offrant une surface de plancher de près de 1 290 m² :

- La Résidence est constituée de 29 T1 et 2 T2 permettant différents projets de vie et notamment la construction d'une vie de couple,
- A l'image d'une "résidence services", elle est dotée de services médico-sociaux d'appui et d'accompagnement et de services contribuant à la qualité de vie et à l'autonomie des résidents (restauration collective, kitchenettes pour la préparation de repas en autonomie, laverie en libre-service, salle de sport, salle d'activité, salle de loisir, espace détente).
- Elle offre un confort de vie de grande qualité : l'architecte a soigné la qualité et l'ouverture des espaces de vie sur les espaces verts, elle sera dotée des meilleures performances énergétiques conforme à la RE 2020 et disposera d'un confort thermique remarquable (climatisation) et d'une grande sécurité (norme ERP type J).
- Elle facilitera la mobilité grâce à un parking de 17 places et un local vélo et la jonction immédiate avec les réseaux de transport urbain.

UN LIEU DE VIE OUVERT ET INCLUS DANS LA VILLE

La Résidence aura pour mission principale d'accompagner les 31 résidents adultes dans leur projet de vie sociale. Elle prolongera et complètera cette mission par l'accompagnement de 24 résidents désireux d'accéder à plus d'autonomie et de vivre en logements indépendants, en individuel ou en colocation dans la ville. C'est donc près de 55 travailleurs qui pourront bénéficier de ce nouvel outil de vie et d'accompagnement. C'est près de 18 professionnels qui les accompagneront dans leur projet de vie et d'inclusion.

Qu'il s'agisse d'un hébergement permanent ou temporaire, la Résidence offrira un cadre pour des activités et des temps de loisirs, mais permettra également de construire des passerelles avec la cité, le quartier résidentiel en cours de recomposition en lien avec les commerces et services commerciaux et culturels du centre-ville tout proche. Les résidents pourront bénéficier d'un lieu de vie propice à leur épanouissement et à leur participation sociale dans la vie de la commune.

LES FUTURS RESIDENTS

Les futurs habitants et personnes accompagnées de la Résidence résident actuellement sur les foyers de Ionesco (La Chapelle Anthenaise) et de Lancheneil (Nuillé sur Vicoin) et travaillent dans les ESATs du même nom. Ils déménageront en septembre 2026 à la livraison de la Résidence.

Ils préparent ce déménagement avec impatience parallèlement au changement et au regroupement de leurs lieux de travail (les ESATS de Lancheneil et Ionesco) sur le futur « Campus Ekla » à Changé (ZI des Grands Prés).

LE MONTAGE FINANCIER DU PROJET

Ce projet de Résidence d'un coût total d'investissement de 4.3 M€ sera financé par la SEM médico-sociale créée par le Département de la Mayenne et ses partenaires bancaires pour soutenir les projets immobiliers en faveur de l'action médico-sociale en Mayenne.

Le Département de la Mayenne financera le fonctionnement de cette Résidence par le biais de l'aide sociale aux personnes en situation de handicap pour un montant de 1.28 M€ par an.



LES ACTEURS DU PROJET

Kérisel Immobilier a assuré la maîtrise d'ouvrage de l'opération à partir du cahier des charges confié par l'association EKLA avec l'appui d'une équipe de maîtrise d'œuvre composée de MAIREA Architecture et de Accore Ingénierie. Kérisel Immobilier construit la Résidence qui sera propriété de la SEM médico-sociale qui la louera à sa livraison à l'association EKLA.

À propos de « Kérisel Immobilier » :

Pierre-Yves Lehuérou-Kérisel et son équipe, entouré de partenaires et d'investisseurs historiques et reconnus accompagne l'ensemble des porteurs de projets immobiliers dans le neuf et dans l'ancien avec une volonté de travailler avec des acteurs locaux.

« La valeur de la parole donnée et l'implication apportée sur chacune de nos opérations est la ligne de conduite de l'entreprise.

Les engagements pris et respectés auprès de nos anciens clients, sont la source de nos futures réalisations ».

Pour en savoir plus : <https://kerisel.com/fr/>

Contact presse : Pierre-Yves Lehuérou-Kérisel - Directeur
contact@kerisel.com

À propos de la « SEM médico-sociale » :

La SEM médico-sociale de la Mayenne est une foncière innovante destinée à améliorer l'offre d'accueil pour les publics fragiles sur le territoire. Cet outil stratégique vise à répondre aux enjeux d'accès aux soins et de prise en charge des personnes en situation de handicap, de précarité ou de dépendance. Avec cet outil le Conseil Départemental souhaite accompagner durablement la création et le suivi des équipement sociaux et médico-sociaux ainsi financés. Elle réunit les actionnaires suivants : Le Conseil départemental de la Mayenne, la Banque des territoires, la Caisse fédérale du Crédit Mutuel de Maine-Anjou et Basse-Normandie, La société Foncière du Maine (Crédit Agricole).

Pour en savoir plus : <https://lamayenne.fr/fonciere-sem-medico-sociale-mayenne>

Contact presse : Alexandra Maugère - responsable presse
alexandra.maugere@lamayenne.fr

À propos de l'association « EKLA » :

L'association « EKLA » créée en 2022 de la fusion de deux associations mayennaises (GEMS 53 et APEI Nord mayenne), accueille et accompagne près de 560 personnes (adultes et enfants) en Mayenne en situation de handicap mental, psychique ou porteurs de troubles du spectre autistique, au sein de ses 19 établissements et services grâce à la mobilisation de ses 240 salariés. Elle s'engage à proposer des réponses innovantes pour répondre aux parcours vers l'inclusion des personnes qu'elle accompagne dans le respect de leurs identités et de leurs projets en lien avec la population et la société mayennaise.

Pour en savoir plus : www.ekla-asso.fr

Contact Presse : Eric Journault - Directeur Général
eric.journault@ekla-asso.fr

02.30.08.06.18